



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



17174824

ode

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 04 DEC. 2017

Pour le Greffe

N° d'entreprise : 0457.649.265

Dénomination

(en entier) : Résidence les Charmilles
(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse complète du siège : Rue d'Eghezée 154 - 5060 Sambreville

Objet de l'acte : Renouvellement mandat commissaire - Procuration

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 29 juin 2017.

[...]

Cinquième décision

Est désigné aux fonctions de commissaire pour une durée de trois ans, la société civile Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises ayant adopté la forme d'une SCRL. Cette société a désigné comme représentant Nicolas Dumonceau, réviseur d'entreprises. La rémunération de ces fonctions est fixée à EUR 5.300 indexés. Le mandat de trois ans concerne les années financières 2017, 2018 et 2019 et se terminera à l'assemblée générale, tenue en 2020, délibérer sur les comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Sixième décision

Les actionnaires décident d'octroyer un mandat spécial à Christina Trappeniers et Michiel Gevers, avocats, dont les bureaux sont situés à rue Neerveld 109, 1200 Bruxelles, pouvant agir séparément et avec pouvoir de substitution, afin de publier, lorsque cela est requis, les résolutions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge, de représenter la société relativement à ce qui précède auprès du greffe du tribunal de commerce compétent et de signer tous les documents nécessaires ou utiles, de faire toutes les inscriptions et déclarations et en général, de faire tout ce qui est nécessaire ou utile pour l'exécution de leur mandat (en ce compris l'établissement et la signature de tous les formulaires de publication et des autres documents).

Pour extrait conforme.

Bruxelles, le 29 novembre 2017
Karen De Clercq
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).